

Colos Apprenantes Toussaint 2022, comment s'inscrire ?

Dans nos bureaux à Marseille tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Loisirs Provence Méditerranée 36 rue Saint Jacques 13006 Marseille - 04 91 04 20 20 ou
colonies@lpm.asso.fr

Conditions d'accueil compte tenu de la situation sanitaire :

- Une seule personne à la fois dans nos locaux.
- Obligation de respecter la distance de sécurité et de porter un masque.
- Du gel Hydro alcoolique sera à votre disposition à l'entrée de nos locaux

Propositions de séjours du 24/10 au 28/10/2022

P'tits Scientifiques Astro et Nature 6-11 ans - Biabaux (04)
P'tits Trappeurs Canirando et Nature 6-11 ans - Baratier (05)

Tarifs des séjours :

AVEC transport au départ de Marseille : 550 € pour le séjour – 500 € aide de l'état déduite = 50 € à la charge de la famille par séjour et par enfant à régler à l'inscription

SANS le transport au départ de Marseille / Rendez-vous sur le centre : 535 € pour le séjour – 500 € aide de l'état déduite = 35 € à la charge de la famille par séjour et par enfant à régler à l'inscription.

Critères des bénéficiaires :

- enfants domiciliés dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- enfants domiciliés en zone de revitalisation rurale (ZRR)
- enfants/jeunes en situation de handicap
- enfants/jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- enfants issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation économiques précaires
- enfants en situation de décrochage scolaire

Pour vérifier l'éligibilité à l'aide colos apprenantes notamment pour les enfants s'inscrivant directement par leur famille sans passer par une collectivité (mairie, foyers, associations...) consultez le site de la Jeunesse au Plein Air www.jpa.asso.fr

Si la famille est éligible, la JPA délivrera une attestation qu'il faudra nous donner pour que la prise en charge financière du séjour puisse être réalisée.

Pièces à fournir obligatoirement à l'inscription :

- le bulletin d'inscription et le dossier sanitaire et la charte d'engagement complétés
- ET la copie d'attestation de la carte vitale ou CMU à jour
- ET la copie des certificats des vaccinations obligatoires
- ET une enveloppe timbrée avec nom et adresse
- ET votre participation financière de 35 € par séjour et par enfant selon le séjour choisi
- ET un chèque de caution de 75€ à l'ordre de LPM

Justificatif à fournir obligatoirement à l'inscription selon la situation :

- un justificatif de situation familiale (isolée, monoparentale) si vous êtes une famille isolée
→ attestation CAF avec QF entre 0 et 1200
- OU un justificatif d'occupation d'un emploi indispensable à la gestion de la crise sanitaire
- OU un justificatif de domicile → copie facture EDF ou d'abonnement Internet
- OU une copie de la notification de la décision de la Commission des Droits de l'Autonomie (CDA)

→ Convocation de départ et information sur la communication pendant le séjour :

Une fois inscrit, vous recevrez un mail avec l'ensemble des informations sur le séjour.

Puis, à partir de 15 jours avant le début du séjour, la convocation de départ/retour avec les informations sur le lieu de rendez-vous et les horaires ainsi que le trousseau de vêtements recommandé pour le séjour.

Vous recevrez également les codes d'accès pour vous connecter sur le site Internet ondonedesnouvelles.com et suivre le blog du séjour de votre enfant.

Nous souhaitons un très bon séjour à tous les enfants !